

(ondes.brussels 1/5/20) Même du côté des ingénieurs, on s’alerte aujourd’hui. Une étude publiée en février 2020 dans le journal de l'Institute of Electrical and Electronics Engineers (IEEE) conclut ainsi (traduction de Ondes.Brussels) : “Selon la littérature médicale actuelle, divers effets néfastes sur la santé résultant de l'exposition aux rayonnements électromagnétiques de radio-fréquences ont été bien documentés. Pour l'heure, les technologies sans fil doivent être évitées autant que possible.

Des solutions câblées nouvelles et innovantes qui offrent le même niveau de convivialité doivent être encouragées. L'intervention des pouvoirs publics et des organismes médicaux avec pour objectif principal de protéger la santé humaine est de la plus haute nécessité afin d'assurer un bon développement économique sans compromettre la santé de la population. Les pays doivent adopter les lignes directrices proposées par les organismes médicaux qui tiennent compte des effets thermiques et non thermiques des rayonnements électromagnétiques. Actuellement, tous les individus doivent prendre des mesures de prévention et de protection pour se protéger contre l'exposition nocive aux rayonnements électromagnétiques.”

<https://ieeexplore.ieee.org/stamp/stamp.jsp?tp=&arnumber=9016183>